

Projet d'évaluation- Année 2021/2022

Lycée GALILEE – CERGY

mardi 19 octobre 2021

PREAMBULE

Ce projet concerne le cycle terminal du parcours de l'élève au lycée. Il prend en compte la suppression des évaluations communes dont la conséquence est l'intégration, à la hauteur de 40% dans le baccalauréat, des notes des bulletins scolaires de 1^{ère} et terminale pour l'ensemble des disciplines du tronc commun(en dehors du français et de la philosophie) et l'enseignement de spécialité non suivi en Terminale. Il vise à conforter l'égalité de traitement des élèves au sein d'un même établissement.

Au lycée Galilée, en 2021/2022, l'évaluation sera semestrielle, avec 2 sessions de conseils de classe.

Ce projet présente aux élèves et aux parents, la politique d'évaluation adoptée dans l'établissement après réflexion du conseil pédagogique et des conseils d'enseignement.

Tout d'abord, il est important de préciser que chaque élève a l'obligation de se soumettre à l'évaluation, dont les modalités sont définies par les seuls enseignants.

L'objectif de l'évaluation est de former et guider l'élève dans ses apprentissages. L'évaluation est certes quantitative (notes), mais également qualitative (appréciations). Elle souligne l'implication et le niveau atteint par l'élève ainsi que les axes de progrès.

Absentéisme des élèves

- **Devoir « maison » non rendu par un élève présent en classe** : dans le respect de la liberté pédagogique de l'enseignant, possibilité de sanctionner le travail non fait par un « 0 » à la date définie par l'enseignant.

- **Elève absent à une évaluation** : Dans la mesure du possible et en prenant en compte les situations exceptionnelles, un rattrapage pourra être proposé selon les modalités définies par le seul enseignant durant les horaires d'ouverture de l'établissement.

Le nombre de notes devra être suffisant (selon les critères définis par le seul enseignant) afin d'établir une moyenne significative du niveau réel de l'élève.

- **Pour un élève n'ayant pas suffisamment de notes pour obtenir une moyenne significative** : l'élève sera officiellement convoqué à une « épreuve ponctuelle » § B0 n°30 du 29/07/2021 – 2 E en annexe

Fraude :

Fraude avérée : l'élève pourra être sanctionné par un « 0 » à toute ou partie de l'évaluation.

Elèves à besoin éducatifs particuliers (PAP, PAI, PPS, PPEHP) : ces besoins seront pris en compte par les enseignants de façon la plus adaptée à la discipline ou au type d'évaluation.

Communication des notes aux familles :

L'élève et sa famille pourront prendre connaissance des notes au moment de la restitution des copies.

Les notes seront saisies dans Pronote a minima avant chaque mi-semestre.

Les coefficients sont déterminés par les enseignants en fonction du type d'évaluation.

Séries générale et technologique :

En mathématiques

Des règles communes de notation ont été adoptées par l'équipe dans chaque niveau :

· **Spécialité mathématiques en première générale :**

A minima 6 heures d'évaluation sommative en classe (sous forme de devoirs de 2 heures ou d'une heure) comptant pour la majorité de la note globale.

Evaluations formatives sous forme diverses : interrogations de connaissances, travaux de groupes, travaux maison sous forme écrite ou numérique, oraux, participation en classe

· **Première technologique :**

A minima 3 heures pour les filières STMG (tronc commun) et 5 heures pour la filière STI2D (tronc commun + spécialité) d'évaluation sommative en classe comptant pour la majorité de la note globale.

Evaluations formatives sous forme diverses : interrogations de connaissances, travaux de groupes, travaux maison sous forme écrite ou numérique, oraux, participation en classe.

· **Spécialité mathématiques en terminale générale :**

A minima 7 heures d'évaluation sommative en classe (sous forme de devoirs de 2 heures ou d'une heure) comptant pour la majorité de la note globale.

Evaluations formatives sous forme diverses : interrogations de connaissances, travaux de groupes, travaux maison sous forme écrite ou numérique, oraux, participation en classe.

Terminale technologique :

A minima 3 heures pour les filières STMG (tronc commun) et 5 heures pour la filière STI2D (tronc commun + spécialité) d'évaluation sommative en classe comptant pour la majorité de la note globale.

Evaluations formatives sous forme diverses : interrogations de connaissances, travaux de groupes, travaux maison sous forme écrite ou numérique, oraux, participation en classe...

· **Options « mathématiques expertes » et « mathématiques complémentaires » :**

A minima 3 heures d'évaluation sommative en classe comptant pour la majorité de la note globale.

Evaluations formatives sous forme diverses : interrogations de connaissances, travaux de groupes et « Mathématiques complémentaires », travaux maison sous forme écrite ou numérique, oraux, participation en classe...

Epreuve commune :

Une épreuve de baccalauréat blanc de 4 heures est demandée en spécialité mathématiques en classe de Terminale générale, avant les vacances de février afin de préparer les élèves à l'épreuve terminale du Baccalauréat. La note comptera pour le 2nd semestre.

En histoire géographie

- plusieurs devoirs surveillés par semestre en classe en temps limité selon les attendus du programme publiés au BO de l'éducation Nationale.

- des exercices de progression (exposés oraux, exercices en classe ...) qui peuvent ou non compter dans la moyenne.

- épreuves communes : Tronc commun d'histoire géo terminale générale et technologique : fin mars

Tronc commun d'histoire géographie de 1° : janvier

T^{ale} HGGSP : impérativement en janvier.

En EMC

Les moyennes reflètent un travail individuel et ou collectif et évaluent les compétences telles qu'indiquées dans les programmes.

En philosophie :

La discipline n'est pas concernée par le contrôle continu.

Fréquence des évaluations :

L'enseignant fera le nombre de devoirs qu'il jugera nécessaire pour la progression et la réussite de ses élèves, les enseignants pourront pondérer les évaluations en fonction de leur nature et de leur importance.

Différents types d'évaluation :

« Le programme n'établit pas la liste exhaustive des exercices permettant aux élèves de maîtriser les contenus enseignés et de faire par eux-mêmes l'apprentissage de la réflexion philosophique. Il revient au professeur de leur proposer les exercices les mieux adaptés à leur formation comme à leurs progrès et d'utiliser dans la conduite de son cours diverses démarches philosophiques. [...] Les apprentissages reposent toutefois sur deux formes majeures de composition : l'explication de texte et la dissertation. », B. O. Spécial n°8, du 25 juillet 2019, Préambule du programme de philosophie.

Les évaluations peuvent être écrites ou orales, individuelles ou en groupe, effectuées en classe ou à la maison. Toute fraude sera sanctionnée. Tout plagiat est proscrit. Tout devoir doit être le fruit d'une réflexion personnelle de l'élève, et non la copie d'un contenu extérieur (internet, ressources livresques...).

Seront organisés un ou plusieurs devoirs communs, selon les filières considérées, les modalités d'évaluation seront déterminées par l'équipe des professeurs de philosophie.

Il n'y a pas de barème de notation en philosophie. Ainsi, toute notation est laissée à l'expertise de l'enseignant.

Enseignement scientifique en tronc commun

Les coefficients affectés à chaque évaluation seront à l'appréciation et selon la liberté pédagogique de chaque professeur, toutefois selon les filières le résultat de la moyenne respectera les répartitions suivantes.

Evaluation pluridisciplinaire 1 par semestre	Evaluations en SVT	Evaluations en Physique-Chimie
40 à 60% de la moyenne	20 à 30% de la moyenne	20 à 30% de la moyenne
Devoir commun ou projet expérimental (au 2 ^{ème} semestre de 1 ^{ère})	Par exemple : interrogation de cours, activité de groupe, devoir maison, exposé, présentation orale...	Par exemple : interrogation de cours, activité de groupe, devoir maison, exposé, présentation orale...

Physique Chimie

- Pour la spécialité physique-chimie/mathématiques (filière générale) :

Evaluations des compétences non expérimentales Au minimum 3 évaluations	Evaluation des compétences expérimentales
De 70 à 80 % de la moyenne	De 20 à 30% de la moyenne
Par exemple : devoir sur table, devoir commun, interrogation de cours, questionnaire en ligne, exposé, exercice fait en classe, travail de groupe, présentation orale, devoir maison...	Par exemple : compte-rendu d'activité expérimentale, ECE blanche...

- Pour la spécialité physique-chimie/mathématiques (filière technologique en STI2D) :

Evaluations en mathématiques	Evaluations en Physique-Chimie
30% de la moyenne	70% de la moyenne
	Par exemple : devoir sur table, interrogation de cours, activité de groupe, activité expérimentale, devoir maison, exposé, présentation orale...
Dans le cas d'une évaluation pluridisciplinaire (devoir commun, bac blanc, activités en co-enseignement...), la note pourra être prise en compte dans les deux disciplines.	

Sciences de la Vie et de la Terre

1/ Jeu de coefficient différents entre :

- TP / DM /Oral (faible coefficient)
- Evaluation sommative à fort coefficient

➔ Les coefficients affectés à chaque évaluation seront à l'appréciation de chaque professeur.

2/ Epreuve commune organisée par le lycée (2H) :

➔ Coefficient supérieur aux évaluations sommatives et aux TP/DM/Oral de deuxième semestre (coefficient à l'appréciation de chaque professeur)

Spécialité SVT en Terminale

La spécialité de terminale n'a pas une vocation certificative dans le cadre du contrôle continu.

1/ Jeu de coefficient différents entre :

- TP / DM /Oral (faible coefficient)
- Evaluation sommative à fort coefficient

➔ les coefficients affectés à chaque évaluation seront à l'appréciation de chaque professeur.

2/ Bac blanc organisé par le lycée (3h30) :

➔ Coefficient supérieur aux évaluations sommatives et aux TP/DM/Oral de deuxième semestre (coefficient à l'appréciation de chaque professeur)

Bac Blanc en Janvier (3h30)

Spécialité NSI

Les coefficients affectés à chaque évaluation seront à l'appréciation et selon la liberté pédagogique du professeur, le résultat de la moyenne respectera la répartition suivante.

- En première

Evaluation des activités en cours de formation	Evaluations pratiques et projets	Evaluations
20% de la moyenne	30% de la moyenne	50% de la moyenne
Activités en ligne ou pendant les heures de cours	Epreuves pratiques individuelles (2 ou plus, par semestre). Mini-projets en groupe (au moins 1 par semestre) en classe ou travail maison	Par exemple : Devoir sur table, QCM, présentation orale...

En terminale

1^{er} semestre

Evaluation des activités en cours de formation	Evaluations pratiques et projets	Evaluations
20% de la moyenne	30% de la moyenne	50% de la moyenne
Activités en ligne ou pendant les heures de cours	Epreuves pratiques individuelles (2 ou plus, par semestre). Mini-projets en groupe (au moins 1 par semestre) en classe ou travail maison	Par exemple : Devoir sur table, QCM, présentation orale... Epreuve pratique du bac blanc

2^{ème} semestre

projet	Evaluations
50% de la moyenne	50% de la moyenne
Travail sur projet Revue de projet soutenance	Par exemple : Devoir sur table, QCM, présentation orale...

1) **Epreuves communes nécessaires :**

Classes de Terminale générale :

- ✓ Spécialité Numérique et sciences informatiques : 1 bac blanc en février (épreuve écrite 3h30 + épreuve pratique 1h)

Sciences économiques et sociales

L'évaluation contribue aux objectifs généraux de la discipline : formation à la citoyenneté, formation en vue de la réussite au baccalauréat et à la poursuite d'études.

A ce titre, les évaluations pourront recouvrir des formes diverses. Dans le cadre de sa liberté pédagogique, l'enseignant-e pourra ainsi concevoir des évaluations écrites ou orales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux en classe ou hors la classe, des devoirs spécifiques à la classe ou des devoirs communs. Ces évaluations sont destinées à vérifier la maîtrise des connaissances et des savoir-faire.

Une importance de plus en plus grande est accordée progressivement, au fil du cycle terminal, aux évaluations de type baccalauréat.

Coefficients des diverses évaluations

Le calcul de moyenne tient compte de la diversité des évaluations et de leur contexte de réalisation.

Des coefficients plus élevés pourront être attribués :

- aux évaluations de type baccalauréat plutôt qu'aux autres évaluations
- aux travaux réalisés en classe plutôt qu'aux travaux réalisés hors la classe si ces derniers font l'objet d'une note
- aux éventuels devoirs communs plutôt qu'aux devoirs spécifiques à la classe.

L'enseignant-e pourra procéder à des ajustements de coefficients lorsque qu'il-elle le jugera nécessaire.

Langues vivantes

Au cours de l'année, chaque élève sera évalué dans chacune des activités langagières (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, Expression écrite, expression orale).

Pour les séries technologiques, le même principe sera appliqué en LV et ETLV.

La liberté pédagogique de l'enseignant s'applique pleinement (choix des évaluations, du nombre d'évaluations, des dates, des rattrapages, des coefficients, de la saisie des notes).

Des épreuves communes seront organisées en cours d'année de 1^{ère} et de terminale.

LETTRES

Les moyennes semestrielles de français, même si elles apparaissent sur Parcoursup, ne sont pas prises en compte dans le calcul du baccalauréat, et donc n'ont pas vocation certificative.

Les différentes compétences, écrites et orales, seront prises en compte dans les moyennes en fonction de la progression pédagogique propre à chaque enseignant. Des travaux de natures variées seront évalués par les professeurs de façon à proposer une moyenne significative des apprentissages des apprenants en fonction de la progression décidée par l'enseignant.

Des épreuves communes (écrites et orales) seront organisées au cours de l'année de 1^{ère}, pour préparer l'épreuve finale.

NOTES ET EVALUATIONS EN TERMINALE en 2021-2022

Dates d'évaluation bac:

Séquence 1: 22/11 au 26/11

Séquence 2: 7/02 au 12/02

Séquence 3: 9/05 au 13/05

Notes de semestres composées de 1 bac blanc dans 3 champs d'apprentissage différents (CA) et des notes dans les Attendus de Fin de Lycée (AFL) 2 et 3, c'est à dire dans les rôles sociaux du type arbitrage, juge, etc. spécifiques au activités abordées. Les notes des CCF bac seront inscrites sur les bulletins à titre indicatif.

Un élève absent sans certificat médical ou justificatif officiel pour motif impérieux se verra attribuer un zéro comme note de CCF. Les élèves étant en mesure de fournir un justificatif se verront proposer un rattrapage EN DEHORS DES HEURES DE COURS, le plus tôt possible après l'épreuve, en fonction de l'état de santé du candidat.

Dans le cas d'une seule note, l'équipe a le droit de mettre ou non au candidat une note, sous réserve d'argumenter cette décision auprès de la sous-commission de juin, mais pas nécessairement aux familles.

NOTES ET EVALUATIONS EN PREMIERE en 2021-2022 sous réserve du calendrier de l'établissement

Dates d'évaluation :

Séquence 1: 18/10 au 22/10

Séquence 2: 10/01 au 14/01

Séquence 3: 14/03 au 18/03

Séquence 4: 16/05 au 20/05

Notes de semestres composées de note de production de fin de séquence dans 4 champs d'apprentissage (CA) (50% de la note) et des notes dans les Attendus de Fin de Lycée (AFL) 2 et 3, c'est à dire dans les rôles sociaux du type arbitrage, juge, etc. spécifiques au activités abordées, pour 50% de la note. Les élèves absents aux évaluations majeures se verront proposer un rattrapage dans la mesure du possible EN DEHORS DES HEURES DE COURS.

Voie Technologique - Série STI2D

Evaluations pratiquées dans les enseignements technologiques (IT, I2D et 2I2D) :

- **Evaluation formative** : évaluation au cours de la séquence permettant à l'élève de se situer dans l'acquisition de ses compétences. Elle peut donner lieu à une évaluation chiffrée.
- **Evaluation sommative** : évaluation en cours ou en fin de séquence attestant d'un niveau de maîtrise. Elle sera adossée à une évaluation chiffrée.

Nature des évaluations et Fréquences des notes :

Les évaluations en IT, I2D ou 2I2D peuvent avoir lieu dans la classe et hors la classe, avec des activités individuelles ou collectives selon les formats suivants :

- Travaux écrits au format papier ou numérique,
- Réalisations matérialisant tout ou partie d'un prototype,
- Activités de maquettage numérique,
- Restitution orale ou exposés à l'occasion de projet ou mini-projet.

Toutes les activités proposées par les enseignants peuvent donner lieu à une évaluation sommative ou formative.

La publication des notes à destination des familles se fera via PRONOTE, au plus tard à la fin de la séquence.

Les coefficients appliqués aux évaluations formatives seront minorés par rapport aux évaluations sommatives, dont la définition de ces coefficients est à l'initiative de l'équipe disciplinaire « Sciences Industrielles de l'Ingénieur ».

Disposition particulière par enseignement de spécialité :

En IT, il sera organisé à minima, une évaluation formative et une évaluation sommative au sein d'une séquence de formation.

En fin d'année scolaire, la dernière séquence prendra appui sur un projet de 36h évalué au travers des activités des séances de réalisation et d'une présentation individuelle finale sous forme d'un exposé (10 min) et d'un temps d'échange (10min). La présentation individuelle sera évaluée par des professeurs de Sciences Industrielles de l'Ingénieur de l'établissement, à travers la grille de compétences du projet IT. La note certificative, retenue au titre du contrôle continu, sera calculée à travers les moyennes représentatives des 2 semestres.

En I2D, il sera proposé à minima une évaluation sommative, pouvant être adossée à une ou plusieurs évaluations formatives au sein d'une séquence de formation.

En 2I2D, il sera organisé à minima, une évaluation formative et une évaluation sommative au sein d'une séquence de formation.

En fin d'année scolaire, un projet de 72h sera évalué au travers de revues de projet (individuel et/ou collectif) par les professeurs encadrant le projet. Les évaluations seront intégrées à la moyenne de l'enseignement spécifique de l'élève. La moyenne retenue pour l'enseignement 2I2D sera calculée sur les moyennes coefficientées de l'enseignement Tronc Commun et de l'Enseignement Spécifique.

Devoirs Communs :

Dans la mesure du possible, seront organisés :

- En I2D, un devoir commun au cours de l'année scolaire.
- En 2I2D, 2 évaluations communes, au sein de l'établissement, pouvant faire l'objet d'une correction mutualisée par les professeurs de Sciences Industrielles de l'Ingénieur de l'établissement.

Voie technologique – Série STMG
--

ECO GESTION

Les différents types d'évaluation : liberté pédagogique pour les évaluations formatives.

Les évaluations sommatives seront proposées par les professeurs. 3 évaluations pourront être proposées par semestre. Une évaluation commune sera proposée au début de l'année de terminale sur le programme de 1^{ère} année. Des devoirs communs pourront être organisés au sein de chacune des disciplines.

Selon les attendus disciplinaires, les évaluations peuvent être écrites ou orales, individuelles ou en groupes, effectuées en classe ou à la maison, ou sur support numérique.

En vue de la préparation du Grand Oral, des évaluations orales seront proposées aux élèves.

Les modalités d'évaluations certificatives : les évaluations de la spécialité droit économie auront lieu le samedi matin, selon le planning transmis en début d'année scolaire, sauf circonstances exceptionnelles. Les enseignants pourront pondérer leurs évaluations en fonction de l'importance et de la nature des évaluations.

DROIT ECONOMIE

Une évaluation commune aux deux classes de TSTMG est proposée fin septembre sur le programme de l'année de 1^{ère}. Elle sera suivie de devoirs communs conformément au calendrier transmis en début d'année scolaire, sauf circonstances exceptionnelles.

En vue de la préparation au Grand Oral, des entraînements seront proposés aux élèves dont un, fin mai/début juin, mobilisant les professeurs de spécialités des deux classes afin de simuler l'épreuve terminale.

Les critères d'évaluation s'appuieront sur les indications méthodologiques et les compétences listées dans les programmes, synthétisées par les critères figurant dans le livret scolaire des élèves, ainsi que sur la grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale.

SPECIALITES : RH-COMMUNICATION / MERCATIQUE / GESTION-FINANCE

Les professeurs des spécialités feront en cours d'année 2 bacs blancs minimum, la préparation du grand oral commencera en début d'année 2022, les professeurs seront libres de proposer le nombre d'évaluations, de choisir le coefficient et de faire passer les rattrapages. Les critères d'évaluation s'appuieront sur les indications méthodologiques et les compétences listées dans les programmes, synthétisées par les critères figurant dans le livret scolaire des élèves, ainsi que sur la grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale.

ANNEXE

Bulletin Officiel no 30 du 29 juillet 2021

2E. Les évaluations ponctuelles pour les candidats scolaires ne disposant pas de moyenne annuelle

Lorsqu'un candidat scolaire ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements, une évaluation ponctuelle est organisée par le chef d'établissement dans l'enseignement correspondant, à titre d'évaluation de remplacement.

Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle est organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et porte sur le programme de la classe de première. Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation ponctuelle est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur le programme de terminale. Le format de l'épreuve est celui de l'évaluation ponctuelle prévue pour les candidats individuels, tel que précisé par note de service. Les professeurs qui font passer les évaluations peuvent utiliser les sujets de la banque nationale numérique. La note obtenue par l'élève à cette évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne manquante.

Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement.